



REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro **54** - novembre 2006

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX LE 2 DÉCEMBRE DE 14 À 17H PARKING MJP

RAPPEL DES DÉCHETS COLLECTÉS

ACIDES : chlorhydriques, sulfuriques, de batteries, détartrant...

BASES : soude, ammoniac, lessive alcaline, déboucheurs, révélateurs...

SOLVANTS LIQUIDES : diluant, détachant, essence, gazole, traitement des bois...

SOLIDES/PÂTEUX : peintures, vernis, cires, mastics, graisses...

PHYTOSANITAIRES : insecticides, désherbants, engrais, produits de jardin...

AÉROSOLS : laques, déodorants, bombes de peinture...

AMPOULES : néons, lampes...

PRODUITS NON IDENTIFIÉS : les produits qui ne sont pas étiquetés, mélanges...

COMBURANTS : chlorate de soude, nitrate, nitrite, javel, eau oxygénée...

RADIOGRAPHIES : tout types.

HUILES USAGÉES : de voiture, de friture...

MÉDICAMENTS : tout types. Pour ne pas attendre la collecte, les médicaments peuvent être aussi déposés en pharmacie.

LES DÉCHETS NON COLLECTÉS

Les pneus, les produits et matières radioactives, les extincteurs, le matériel informatique, tout produit contenant de l'amiante, les bouteilles de gaz, les produits et les matières explosives (prévenir la police qui se chargera de récupérer le produit)

**La dernière collecte des déchets verts aura lieu
LE LUNDI 4 DÉCEMBRE et ne reprendra qu'en mars 2007.
LES SACS POUR LA PROCHAINE CAMPAGNE,
DEVONT ÊTRE RETIRÉS EN MAIRIE EXCLUSIVEMENT
DU 21 AU 31 MARS ET DU 19 AU 29 SEPTEMBRE 2007**

